

Résidence Tour d'Auvergne
2 avenue de la Tour d'Auvergne
92700 COLOMBES
☎ **01 42 42 18 70**
📠 **01 47 84 34 05**

Liste des documents à fournir pour l'admission d'un résident :

- Attestation de sécurité sociale (de moins de 3 mois)
- Carte de mutuelle
- Carte d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Notification APA
- Assurance responsabilité civile
- Chèque de caution (3 100 €)
- Carte vitale (à donner le jour de l'entrée)
- Ordonnance (à fournir quelques jours avant l'entrée)
- Jugement de tutelle ou de curatelle
- Contrat obsèques